



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

Je vous convie à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Mardi 7 avril 2026**  
**à 20 heures Salle Henri Gaborit**

### ORDRE DU JOUR

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026
2. Délégation du Conseil Municipal au Maire

Fait à Monnières, le 03 Avril 2026  
Le Maire, Jacques DRONNEAU

